

Déclaration liminaire au CSA du 04/07/2023

Monsieur le Président,

Notre instance se tient dans une période où chacun-e aspire à la pause estivale et à une période de pause et de « bien vivre ». Cette aspiration est particulièrement importante quand, au travail, on constate de plus en plus la difficulté à vivre sereinement les missions confiées mais, qu'au contraire, on subit bien souvent une charge de travail importante et des tensions dans les services. Cette réalité d'un travail dégradé est particulièrement inquiétante pour nous et concentre nos combats incessants pour défendre le droit à bien vivre au travail. Il y a urgence à voir notre administration répondre à cette revendication légitime. Il y a urgence à changer de cap à la DGFIP.

Par exemple, les mouvements locaux d'affectation récemment publiés concentrent la promesse de difficultés majeures à venir dans les services : 68 postes gelés aux demandes dans plus de 40 services, la répartition des emplois vacants et, dès lors, des moyens insuffisants dans une grande quantité de services. Il ne faudra pas s'étonner de voir les risques psycho-sociaux apparaître massivement dans le DUERP. Il ne faudra pas s'étonner de voir des services vous interpellés sur comment faire toujours plus avec toujours moins de moyens humains et aspirer à des ambiances d'équipe respectueuses. Il ne faudra pas s'étonner de voir les agents-e-s « rire jaune » quand vous exprimez dans la presse vos volontés offensives, par exemple sur le recouvrement des indus du Fond de Solidarité, quand dans le même temps vous abandonnez le service en charge de cette mission. Il ne faudra pas s'étonner de voir le ressenti des agents-e-s monter quand vous les abandonnez en première ligne pour colmater les brèches en comptant sur leur sens du service public.

Cette situation est inacceptable et notre administration doit entendre, à tous les niveaux, cette alerte !

Par exemple, la situation désastreuse en cours autour de la campagne GMBI est publiquement dénoncée comme un fiasco malgré vos éléments de langage. Après des mois d'alerte de notre organisation sur ce dossier, on constate le cauchemar pour les personnels submergés par les sollicitations et les incompréhensions ou l'agressivité des contribuables. Ce dossier concentre le décalage dangereux entre l'évolution de notre administration, la vie au travail des agents-e-s et les besoins des usagers : priorité à la toute dématérialisation avec des outils inadaptés, communication chaotique, indifférence aux populations en situation d'illectronisme, constatation que les usagers-e-s ont bien besoin d'interlocuteurs en chair et en os, tant pour les recevoir que pour traiter les sollicitations balf, e-contacts ou téléphone. Nous sommes sur ce dossier particulièrement inquiet de la situation jusqu'au 31/07 mais aussi sur la situation qu'on peut prévoir comme explosive sur la campagne de sortie des rôles à l'automne.

Par exemple, le mépris constaté par les agent-e-s des SPF qui ont découvert que vous prépariez de longue date un transfert massif d'emplois vers une antenne avec pour conséquence de dépouiller massivement le SPF de Toulouse. Nous refusons ce choix dogmatique dans le cadre d'une dé-métropolisation qui éloignera toujours plus les usagers des services en charge des évolutions du droit de propriété. L'usine à gaz prévue concentre la marche forcée pour traiter les agent-e-s comme des pions. Vous devez le respect à nos collègues : aspiration à vivre sereinement au travail sans pression et à exercer pleinement les missions pour l'intérêt général. Nous reviendrons une nouvelle fois sur les éléments de l'alerte déposée et votre responsabilité à vous engager sur les réponses détaillées attendues : refus du projet, demandes de transparence et visibilité sur l'organisation du travail, aspiration au respect dans le management, garanties sur les droits des agent-e-s.

Par exemple, sur la transparence envers les personnels et leurs organisations syndicales. Lors du CSA du 16/05, vous aviez convenu que notre demande de visibilité des objectifs aux missions et services déclinés en lien avec la publication du COM était une demande légitime. Or à ce stade nationalement l'impasse est totale avec une DG qui méprise toute information et point sur ces questions. Nous espérons que lors du CSAR de juillet des signes seront donnés sur ce dossier. Localement vous vous êtes engagé à nous présenter cette déclinaison locale mais nous attendons toujours et encore de vous voir passer à cette transparence. Pourtant vous avancez sur tous ces sujets : conséquences de la RPP pour les process métiers et les services, planification de mise en œuvre de Sfact ou de CGF, évolutions des services CF, évolution des services du bloc professionnel, déclinaison de la note de mai sur l'évolution des SIP, centralisation du recouvrement, etc ...

Nous ne cesserons pas de vous interpellier sur ce dossier car les agent-e-s méritent d'être informés et surtout d'être entendus sur ces évolutions.

Par exemple, nous ne comptons pas « discuter gentiment » de la note de la Première Ministre sur l'occupation des locaux mais défendre notre aspiration à des espaces de travail décents qui prennent en compte les contraintes de nos métiers. De même le télétravail, comme souligné dans nos travaux avec l'Anact ou par les acteurs de prévention, ne doit pas être le prétexte à remettre en cause le droit à avoir un poste de travail individuel et fixe dans les services. Dès lors nous vous interpellerons une nouvelle fois sur la transparence attendue sur l'évolution des localisations de service : enjeu de la nouvelle Cité Administrative, sujet du site de Balma, pistes évoquées par l'audit que vous avez commandé sur l'évolution des bâtiments et services sur la métropole toulousaine, bâtiment des Carmes, etc ...

Sur ce dossier vous ne pouvez plus vous cacher et nous devez une présentation claire et détaillée des pistes envisagées ainsi que des éléments de calendrier.

Nous rentrerons dans tous les points de l'ordre du jour pour analyser les sujets abordés et relayer l'aspiration des agent-e-s à des conditions de travail dignes mais aussi pour exercer les missions confiées à la DGFIP.